

Paris, le 17 novembre 2016

Les semenciers sèment leurs idées dans la campagne 2017

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'UFS organisée le 16 novembre à Paris et réunissant plus de 300 dirigeants agricoles, 5 représentants de candidats aux élections présidentielles 2017 ont répondu à des questions d'actualité et d'enjeu pour les semenciers. Posées par un agriculteur, un industriel de l'agro-industrie, un chercheur en laboratoire d'une entreprise semencière et un sélectionneur au champ ces questions les interpellaient notamment sur les aspects de la propriété intellectuelle et les nouvelles techniques de sélection.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, notre organisation appelle à une coexistence harmonieuse des systèmes de protection juridique, ce qui passe par une clarification du principe de non-brevetabilité des produits résultants de procédés essentiellement biologiques. Sur ce thème, les porte-paroles des candidats s'accordent sur le fait que le COV et le brevet sont des dispositifs complémentaires dont l'usage doit évoluer avec les nouvelles technologies. La France doit continuer à jouer son rôle « pilote » dans les discussions européennes.

S'agissant de la réglementation des nouvelles techniques de sélection, les semenciers demandent une garantie d'accès aux nouvelles techniques d'amélioration des plantes sans fardeau réglementaire additionnel et dans un cadre politique transparent et fondé sur les connaissances scientifiques. Sur ce sujet, les intervenants s'entendent pour considérer que ces technologies doivent participer, sans entrave inutile, aux objectifs de politiques publiques pour une agriculture compétitive et durable. A ce titre, ils rappellent la nécessité de mettre en œuvre sans tarder les orientations proposées dans le rapport Agriculture & Innovation 2025.

En clôture des journées de l'UFS, Alain Tridon, représentant du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a confirmé que la semence représente « une filière très importante pour l'économie française tant par la valeur ajoutée qu'elle dégage, que par l'ampleur des excédents commerciaux et les investissements importants dans la recherche. Ce secteur est essentiel pour l'avenir de notre agriculture. ».

Chacun s'accorde pour considérer que l'amélioration des plantes et la semence représentent des leviers de performances très efficaces pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Contacts presse :

Marine Bonati – Tel : 06 89 54 24 61

marine.bonati@ufs-asso.com

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui fédère et représente 130 entreprises semencières implantées en France ayant pour activités l'amélioration, la production et la commercialisation de variétés, de semences et de plants pour les agricultures, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence, l'UFS porte la voix de ses adhérents dans les filières agricoles et plus largement dans la société. Au sein des filières, les semenciers sont à l'origine d'une activité économique responsable et dynamique.